

Objectifs	Commune	Numéro d'actions	Localisation	Descriptif de l'action	Priorité d'action	Coût d'investissement	Coût d'exploitation	Gain ECPP éliminées	Ratio d'efficacité ECPP éliminées	Gain surface active déconnectée	Ratio d'efficacité surface active déconnectée
						€ HT (2015)	€ HT (2015)	m³/j éliminé	€/m³/j éliminé	m² déconnecté	€/m² déconnecté
Mise en conformité du système de collecte	Saint Etienne les Oullières	SEO1	La Trêve Chemin des Grandes Terres	Mise en séparatif Déconnexion de fossés Réduction des ECPP	Priorité 1	381 000 €	-	Au moins 20	Inférieur à 19000	26 600	14
		SEO2	Route du Darroux RD43-Voie vers la RD19	Contrôles de branchements Optimisation des infrastructures EP existantes	Priorité 1	30 000 €	2 400 €	-	-	4 900	6
		SEO3	Cellier de St-Etienne Habitations riveraines rue du Tacot	Contrôles de branchements Déconnexion des eaux pluviales	Priorité 1	35 000 €	1 200 €	-	-	9 500	4
		SEO4	Impasse rue de la Cristale Impasse des Vignes	Création d'un réseau d'EU Contrôles de branchements Déconnexion des eaux pluviales	Priorité 3	59 000 €	800 €	-	-	1 000	59
		SEO5	Rue des Ecoles	Mise en séparatif Réduction des EP et des ECPP	Priorité 2	151 000 €	400 €	6	25 167	7 000	22
		SEO6	RD49 Au Nord du carrefour de la RD19	Mise en séparatif Réduction des EP et des ECPP	Priorité 2	237 000 €	-	17	13 941	5 000	47
		SEO7	RD43 Maisons neuves	Mise en séparatif Déconnexion de fossés Réduction des ECPP	Priorité 1	266 000 €	-	Au moins 25	Inférieur à 10640	3000 (sous-estimé)	89
		SEO8	Maisons neuves	Contrôles de branchements	Priorité 1	-	2 400 €	-	-	-	-
		SEO9-V1	RD43 Entreprise GB Industrie	Mise en séparatif Création d'un réseau d'eaux usées	Priorité 1	17 000 €	640 €	-	-	1 000	17
		SEO9-V2	RD43 Entreprise GB Industrie	Gestion des eaux pluviales à la parcelle	Priorité 1	86 000 €	-	13	6 615	1 000	86
		SEO10	Aval Vins Descombes	Contrôles de branchements	Priorité 1	13 000 €	400 €	-	-	1 000	13
		SEO11	Collecteur le long du ruisseau de Botheland De la route des Maisons neuves au chemin de	Renouvellement du réseau Réduction des ECPP	Priorité 1	210 000 €	-	ND	ND	-	-
		SEO12	Collecteur de transfert Entre la Bâtie et le Buyon	Renouvellement du réseau Réduction des ECPP	Priorité 4	261 000 €	-	ND	ND	-	-
		SEO13	Collecteur de transfert Les Grandes Bruyères Entre DO12 et DO6	Renouvellement du réseau Réduction des ECPP	Priorité 2	242 000 €	-	ND	ND	-	-
		SEO14	Le Buyon Les Grandes Terres	Mise en séparatif Réduction des ECPP	Priorité 3	329 000 €	-	ND	ND	7 750	42
SEO15	Le Terrier La Tallebarde	Mise en séparatif Réduction des ECPP	Priorité 3	285 000 €	-	ND	ND	-	-		
Mise en conformité du système de collecte	Saint Etienne la Varenne	SEV1	Bourg	Mise en séparatif Réduction des ECPP Déconnexion d'eaux pluviales	Priorité 2	766 000 €	-	20	38 300	5 400	142
		SEV2	RD133 Les Tours Le Fourque	Investigations complémentaires (ITV, contrôles de branchements)	Priorité 1	-	5 700 €	ND	-	-	-
		SEV3	Montée du bourg RD133	Renouvellement du réseau Réduction des ECPP	Priorité 3	246 000 €	-	ND	ND	-	-
		SEV4	Le Petit Vernay Le Fourque	Renouvellement du réseau Réduction des ECPP	Priorité 4	250 000 €	800 €	ND	ND	6 950	14
	Vaux en Beaujolais	VAB1	Bourg RD49E	Mise en séparatif Déconnexion d'eaux pluviales	Priorité 4	361 000 €	-	-	-	2 000	181
		VAB2	Bourg RD49	Mise en séparatif Réduction des ECPP Déconnexion d'eaux pluviales	Priorité 1	241 000 €	-	30	8 033	1 800	134
		VAB3	Bourg RD49 / Rue Claude Braillon	Mise en séparatif Déconnexion d'eaux pluviales	Priorité 2	267 000 €	-	-	-	2 800	95
		VAB4	Place de l'Eglise Rue Claude Braillon	Mise en séparatif Déconnexion d'eaux pluviales	Priorité 2	253 000 €	-	-	-	2 900	87
		VAB5	Le Chavel	Mise en séparatif Déconnexion d'eaux pluviales	Priorité 3	183 000 €	-	-	-	3 500	52
		VAB6	La Valla	Mise en séparatif Déconnexion d'eaux pluviales	Priorité 3	205 000 €	-	-	-	3 100	66
		VAB7	Collecteur le long de la Vauxonne	Renouvellement du réseau	Priorité 2	218 000 €	-	ND	ND	-	-
		VAB8	Le Sotisson Le Puillon	Vérification de l'état structurel du réseau	Priorité 1	-	6 600 €	-	-	-	-
	Salles Arbussonnas en Beaujolais	SAB1	La Pereuse	Réhabilitation du réseau Réduction des ECPP	Priorité 3	61 000 €	-	5	12 200	-	-
		SAB2	Rue du 11 novembre	Mise en séparatif Déconnexion d'eaux pluviales	Priorité 1	166 000 €	-	-	-	700	237
		SAB3	Rue de la Voute	Mise en séparatif Déconnexion d'eaux pluviales	Priorité 3	227 000 €	-	-	-	1 200	189
		SAB4	Rue du Marché	Mise en séparatif Déconnexion d'eaux pluviales	Priorité 4	53 000 €	-	-	-	500	106
		SAB5	Grande Rue	Mise en séparatif Déconnexion d'eaux pluviales	Priorité 4	132 000 €	-	-	-	540	244
		SAB6	Rue de l'Eglise Impasse de l'Ecole Rue du Chapitre	Mise en séparatif Déconnexion d'eaux pluviales	Priorité 2	280 000 €	-	-	-	3 800	74

Objectifs	Commune	Numéro d'actions	Localisation	Descriptif de l'action	Priorité d'action	Coût d'investissement	Coût d'exploitation	Gain ECPP éliminées	Ratio d'efficacité ECPP éliminées	Gain surface active déconnectée	Ratio d'efficacité surface active déconnectée
						€ HT (2015)	€ HT (2015)	m³/j éliminé	€/m³/j éliminé	m² déconnecté	€/m² déconnecté
Mise en conformité du système de collecte		SAB7	Rue du 8 mai 1945	Mise en séparatif Déconnexion d'eaux pluviales	Priorité 3	292 000 €	-	-	-	3 500	83
		SAB8	Rue de la Treille	Mise en séparatif Déconnexion d'eaux pluviales	Priorité 2	129 000 €	-	-	-	5 000	26
		SAB9	RD19	Mise en séparatif Déconnexion d'eaux pluviales	Priorité 4	244 000 €	800 €	-	-	700	349
		SAB10	Rue du Breuil	Mise en séparatif Déconnexion d'eaux pluviales	Priorité 4	148 000 €	-	-	-	3 000	49
	Le Perréon	PER1	Boulevard Crozet Mansard (RD88) Entre la RD49 et la RD133	Mise en séparatif Création d'un réseau EU	Priorité 3	376 000 €	-	-	-	3 100	121
		PER2-V1	Bld Tachon Paquet (RD133) Chemin du Duchamp Est	Contrôles de branchements Optimisation des infrastructures existantes	Priorité 1	57 000 €	3 600 €	-	-	10 000	6
		PER2-V2	Bld Tachon Paquet (RD133) Chemin du Duchamp Est	Création d'un réseau EU	Priorité 1	187 000 €	-	50	3 740	12 600	15
		PER3-V1	Chemin du Duchamp Ouest	Contrôles de branchements Optimisation des infrastructures existantes	Priorité 1	30 000 €	1 950 €	-	-	800	38
		PER3-V2	Chemin du Duchamp Ouest	Création d'un réseau EU	Priorité 1	136 000 €	-	30	4 533	1 650	82
		PER4	Rue Pillet RD88 Rue de la Gare	Mise en séparatif Création d'un réseau EU	Priorité 2	283 000 €	-	10	28 300	3 200	88
		PER5	Collecteur le long du Ponsonnère Entre le chemin du Trève et la RD49	Remplacement du réseau	Priorité 1	265 000 €	-	100	2 650	-	-
		PER6	Le Trève Le Perrin	Contrôles de branchements Déconnexion d'eaux pluviales	Priorité 3	83 000 €	5 000 €	-	-	1 000	83
		PER7	La Creuse	Mise en séparatif Création d'un réseau d'eaux usées	Priorité 2	107 000 €	-	-	-	1 580	68
		PER8	Le Maillard	Réduction des ECPP	Priorité 4	58 000 €	645 €	ND	ND	-	-
PER9	Lotissement de la Cochère	Mise en séparatif Déconnexion d'eaux pluviales Gestion des eaux pluviales à la parcelle	Priorité 2	310 000 €	2 400 €	-	-	9 200	34		
PER10	Collecteur le long de la Vauxonne Depuis le Ponsonnère jusqu'à Fond de Vaux	Réhabilitation du collecteur de transfert	Priorité 1	358 000 €	-	ND	ND	-	-		
Amélioration de la gestion des effluents non domestiques	Tout le territoire	INT1	Etablissements ICPE		Priorité 1	Inclus dans l'action INT2					
		INT2	Autorisations et conventions de déversement - Etablissement et délivrance des autorisations de déversement et des conventions (y compris visite de l'établissement), - Bilans contradictoires à réaliser au droit des établissements ICPE		Priorité 1	130 000 €					
Mise en conformité du système de traitement	Tout le territoire	INT3	Amélioration du prétraitement		Priorité 1	40 000 €					
		INT4	Amélioration du fonctionnement du bassin d'orage - Remplacement des pompes d'alimentation - Modification de l'ouvrage de bypass - Remplacement du dispositif de vidange		Priorité 1	80 000 €					
		INT5	Amélioration des performances épuratoires - Amélioration temporisation entrée station - Asservissement asservissement bassin - Asservissement de la recirculation - Amélioration de la déphosphatation		Priorité 1	5 000 €					
		INT6	Amélioration de la filière boues - Remplacement du filtre à bandes par une centrifugeuse		Priorité 1	180 000 €					
Mise en place de l'autosurveillance réglementaire	Tout le territoire	INT7	Autosurveillance des déversoirs d'orage		Priorité 1	120 000 €					
		INT8	Mise à jour du manuel d'autosurveillance		Priorité 1	3 000 €					
Améliorations diverses	Tout le territoire	INT9	Anomalies sur regards		Priorité 1	15 000 €					
		INT10	Amélioration de la connaissance du patrimoine		Priorité 1	40 000 €					
		INT11	Gestion patrimoniale		Priorité 1	75 000 €					
		INT12	Etablissement d'un zonage pluvial		Priorité 1	A définir					
		INT13	Réalisation d'inspections télévisées		Priorité 1	20 000 €					
		INT14	Réalisation d'une campagne de mesures de débit de nappe haute		Priorité 1	8 000 €					
Montant total HT						10 186 000 € HT (avec variantes les plus élevées)					

Saint-Etienne-des-Oullières	2 585 000 €
Saint-Etienne-la-Varenne	1 262 000 €
Vaux-en-Beaujolais	1 728 000 €
Salles-Arbuissonnas	1 732 000 €
Le Perréon	2 163 000 €
Système	716 000 €

Priorité 1	3 090 000 €
Priorité 2	3 243 000 €
Priorité 3	2 346 000 €
Priorité 4	1 507 000 €